



E C O L E I N T E R N A T I O N A L E L E V E R S E A U

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

DE L'ECOLE APPARTENANT A LA FEDERATION DES ETABLISSEMENTS LIBRES SUBVENTIONNES INDEPENDANTS (FELSI)

Le Projet Educatif des établissements adhérant à la FELSI poursuit simultanément et sans hiérarchie les objectifs généraux des diverses formes de l'enseignement en Communauté Française :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, autonomes, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'insertion et d'émancipation sociale;
- promouvoir la culture en éveillant la faculté créatrice personnelle, en suscitant l'apprentissage des divers moyens d'expression et l'analyse des messages qu'ils véhiculent.

L'ensemble de ces objectifs suppose des démarches éducatives et pédagogiques qui s'inscrivent dans une ligne de conduite qui se veut conforme aux principes démocratiques.

Notre enseignement vise donc à :

- former l'élève au rôle de citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs dans une société démocratique et pluraliste au service de l'Homme;
- favoriser par l'exemple et expliciter clairement le respect des valeurs inhérentes au projet éducatif : l'esprit de tolérance, l'honnêteté intellectuelle, la plus grande objectivité possible, le rejet clairement justifié de tout recours explicatif à des dogmes, à l'argument d'autorité, à l'irrationnel;
- veiller à respecter la liberté de conscience et d'expression pour tous, pour autant que cette liberté s'inscrive dans le cadre du respect de la Constitution, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des Conventions Internationales relatives aux Droits de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant;
- appliquer ces principes selon des méthodes pratiques de participation, propres à faire agir les élèves dans le respect des principes exposés ci-dessus, qui sous-tendront de même les activités culturelles, sociales, folkloriques, sportives, artistiques, ludiques, etc..., organisées à l'initiative des enseignants, des parents et des élèves.
- instaurer une relation d'écoute et de dialogue entre l'équipe éducative et les élèves;



ECOLE INTERNATIONALE LE VERSEAU

- stimuler et entretenir le désir d'apprendre, aider l'élève à s'épanouir, à devenir un être autonome et conscient, apte à assumer ses responsabilités humaines (notamment familiales, professionnelles et civiques);
- favoriser les processus d'auto-apprentissage, qui supposent l'appropriation des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être par les élèves, au rythme de chacun, dans un milieu ouvert où ils puissent être acteurs de leur propre évolution et de celle de la société;
- privilégier l'initiative, la recherche personnelle, le maniement des outils d'apprentissage (techniques, documentation, ressources du milieu extérieur);
- créer les situations propres à assurer la rencontre franche et confiante des événements, des idées, des problématiques nouvelles. Pour cela, l'établissement veille à mettre en place des modes de circulation de l'information au bénéfice de toute la communauté éducative. Il s'attache aussi à s'intégrer dans son environnement social, économique, scientifique, artistique et culturel ;
- saisir toutes les opportunités de développer le potentiel créatif de chaque personnalité, tant dans les matières scolaires elles-mêmes que dans les activités extra-scolaires.

Enfin, le Pouvoir Organisateur s'engage :

- à participer aux travaux dans les domaines éducatifs, pédagogiques, méthodologiques proposés par la fédération. Ces activités se situent dans un climat d'autonomie, un certain éclectisme didactique, dans le respect des libertés méthodologiques de chaque Pouvoir Organisateur et en stimulant la promotion de tous les membres ;
- à promouvoir la formation continuée des membres de son personnel et à les encourager à intégrer dans leur activité quotidienne les technologies récentes.

L'ensemble des objectifs évoqués doit promouvoir une pédagogie de la réussite et implique que la démarche de formation pédagogique soit professionnelle, technique, sportive, scientifique, artistique mais également humaine et sociale.